

Nantes, le 27 juin 2022

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES MERCREDI 29 ET JEUDI 30 JUIN 2022

Transports en commun : 2 nouvelles lignes de tramway et 1 Busway pour le développement, la qualité et la performance du réseau

→ des aménagements pour l'arrivée des futures lignes 6, 7 et 8

→ 2025-2028 : 98 nouveaux bus dont plus de la moitié seront électriques



Les délibérations soumises au prochain Conseil métropolitain confirment l'ambition de Nantes Métropole de faire passer un nouveau cap au réseau de transport en commun. Elles préparent le développement du réseau, dans la continuité du projet des nouvelles lignes 6, 7 et 8 ainsi que sa qualité et performance grâce au renouvellement du matériel roulant pour les bus.

Des aménagements nécessaires pour accueillir les futures lignes 6, 7 et 8

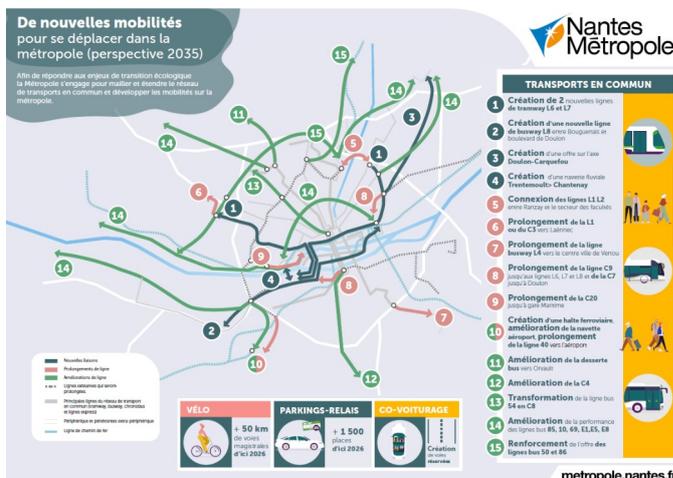
Le Conseil métropolitain proposera d'adopter le programme du projet de Développement des Nouvelles Lignes de Transport 6, 7 et 8, qui a été précisé suite à la réponse de Nantes Métropole à la concertation publique qui s'est déroulée entre octobre 2020 et janvier 2021. Il s'agira ensuite de préparer le dossier d'enquête publique en vue de son approbation début 2023, d'en organiser la tenue à l'automne et de lancer la phase opérationnelle du projet pour une livraison des nouvelles lignes prévue à fin 2027.

Lignes 6 et 7

Pour rappel, la ligne 6 du tramway desservira La Chapelle-sur-Erdre (Babinière) jusqu'à Rezé (secteur Hôtel de Ville) en passant par Nantes. La ligne 7 du tramway ira de Saint-Herblain (terminus actuel de la ligne 1 « François Mitterrand ») jusqu'à Rezé (secteur Hôtel de Ville) en passant également par Nantes. Les futurs aménagements consistent à créer des infrastructures et plateformes tramways depuis le quai de la Fosse jusqu'au secteur Hôtel de Ville de Rezé.

Plus précisément, ils prévoient :

- des embranchements tramway au nord du pont Anne-de-Bretagne depuis la ligne 1, la reconfiguration de la station « Chantiers Navals », la création de la station « Mémorial » ;
- des infrastructures tramway sur le pont Anne-de-Bretagne, la création des 3 stations sur l'axe nord/sud de l'île de Nantes entre le pont Anne-de-Bretagne et le pont des 3 Continents ;
- le renforcement du pont des 3 Continents, la réalisation d'infrastructures tramways et des aménagements pour les modes actifs (piétons, cyclistes) ;
- des infrastructures tramway et la création d'une station sur le boulevard Schoelcher à Rezé ;
- un pôle de correspondance bus/cars rue du Seil à Rezé ;
- le prolongement des infrastructures tramway avec la traversée de la voie ferroviaire qui dessert le Grand Port Autonome Nantes/Saint-Nazaire, la création d'une station au niveau du secteur de « Marguyonne » et d'un terminus au niveau du boulevard de Lattre de Tassigny avec démolition de l'auto-pont secteur Hôtel de Ville de Rezé.



Plus spécifiquement sur la ligne 7

- le terminus François Mitterrand sera revu pour accueillir la nouvelle ligne, tout comme les stations actuelles ;
- une 3^e voie d'exploitation tramways sera créée boulevard Allende à Saint-Herblain ;
- la jonction tramway entre les boulevards Romanet et du Tertre sera réaménagée avec création d'une traversée routière sur le boulevard Romanet ;
- reprise des abords de la station « Jamet » et création de nouvelles traversées piétonnes sur le boulevard Romanet.

Ligne 8

Pour rappel, la ligne 8, busway à vocation électrique, desservira Bouguenais au boulevard de Doulon à Nantes, en passant par l'Île de Nantes et le nouveau CHU.

1^{ère} phase de réalisation :

- création des infrastructures bus depuis le terminus provisoire situé au centre de la commune de Bouguenais en passant par le secteur de la Bouvre et la route de Pornic dont la 2x2 voies sera transformée en une 2x1 voie. Cet aménagement a pour but de récupérer 2 voies pour la circulation des lignes 8, E8 et de la navette aéroport. En tout, ce seront 5 voies et non plus 4 qui sillonneront l'axe. Dans le sens entrant, 1 voie sera réservée aux bus et 1 voie à la circulation générale. Dans le sens sortant, on trouvera 1 voie pour les bus, 1 voie pour la circulation générale et 1 nouvelle voie covoiturage depuis le carrefour de Lattre de Tassigny jusqu'au giratoire de la Pierre. L'offre de transport sera ainsi renforcée sur cet axe en lien avec les travaux tramway sur le secteur pont des 3 Continents / Boulevard Schoelcher ;
- création sur l'Île de Nantes d'infrastructures bus sur le boulevard Bénoni Goullin, la place Mangin, le boulevard Anatole de Monzie (en accompagnement du projet urbain) puis sur l'itinéraire de la ligne 5 où elles seront adaptées au passage des deux lignes.

2^e phase de réalisation :

- création d'infrastructures bus sur les boulevards de Sarrebruck, Seattle et Doulon jusqu'à la ligne 1 et d'un terminus boulevard de Doulon ;
- création d'un P+R au niveau du terminus situé à Bouguenais (dont le lieu doit encore être précisé). Des créations d'infrastructures bus complémentaires doivent aussi être prévues entre ce terminus et le centre de Bouguenais.

L'enveloppe financière prévisionnelle prévue pour l'ensemble de ces aménagements :

- 170 M€ TTC pour les lignes de tramways 6 et 7 ;

- 42 M€ TTC pour la ligne 8 et le prolongement du Chronobus C9 de Pirmil à Basse-Île.

Nantes Métropole autorisera la Semitan à lancer les consultations de maîtrise d'œuvre pour l'adaptation du terminus François Mitterrand et la création de la ligne 8.

De nouveaux bus pour la période 2025-2028

En 2024 et suite aux acquisitions 2021-2023, le réseau de transports collectifs de l'agglomération nantaise sera constitué de 423 véhicules au gaz (GNV) : 32 véhicules Proxitan, 117 véhicules standards et 274 véhicules articulés. Le réseau se compose également de 6 véhicules hybride diesel-électrique auxquels s'ajoutent 22 e-Busways électriques.



Le Conseil métropolitain de fin juin propose de renouveler le matériel bus arrivant en fin de vie afin d'accompagner le développement du réseau sur la période 2025-2028 mais également la lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agira ainsi de remplacer 29 bus GNV et 26 bus standard, d'acquérir 43 véhicules articulés pour renforcer l'offre proposée aux voyageurs. Parmi ces 98 nouveaux bus, plus de la moitié seront des véhicules électriques, permettant ainsi à la collectivité de répondre aux enjeux environnementaux et obligations réglementaires. Les nouveaux bus électriques équiperont prioritairement les lignes 5 et 8 de Busway et seront remisés sur le Cetex de la Vertonne, qui sera étendu dans le but de les accueillir. L'enveloppe financière prévisionnelle dédiée à l'acquisition des nouveaux bus et à l'adaptation du Cetex est estimée à 94 M€ TTC.